



Le 23 novembre 2016

## INVITATION

### Assemblée publique d'information

### ***Les Bibliothèques de Montréal pour aller plus loin! 10 ans de transformation et perspectives d'avenir***

Madame, Monsieur,

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports vous invite à participer à une assemblée publique d'information qui portera sur les dix années de transformation qu'ont connues les Bibliothèques de Montréal et sur leurs perspectives d'avenir.

Depuis l'établissement du diagnostic en 2006, les Bibliothèques de Montréal ont entrepris une grande transformation afin d'offrir aux citoyens l'accès à des lieux et à des services dignes d'une métropole culturelle.

Une présentation du bilan de cette démarche et des résultats qui en ont découlé sera faite. De plus, les nouvelles priorités stratégiques et les orientations de développement des Bibliothèques de Montréal seront présentées.

Au nom de mes collègues [membres de la Commission](#), j'invite les citoyens, les groupes d'intérêt et les représentants d'organismes à assister à cette assemblée et à y participer en nous faisant part de leurs questions et commentaires sur le sujet.

La séance se déroulera comme suit :

**DATE ET HEURE**    **MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016, À 19 H**

Les citoyens et représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au 514-872-3000 ou par courriel à [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca).

Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister à l'assemblée. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

**LIEU**                    **ÉDIFICE LUCIEN-SAULNIER, SALLE 202, 155, RUE NOTRE-DAME EST**  
Métro Champ-de-Mars

#### **ACCESSIBILITÉ**

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Aussi, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

#### **DOCUMENTATION**

La documentation afférente peut être consultée dans les bureaux Accès Montréal, dans les bureaux d'arrondissement, dans le réseau des bibliothèques, dans les lieux de diffusion du réseau Accès culture, au Service du greffe (salle R-134 de l'hôtel de ville) et sur le portail [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions).

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

MICHÈLE D. BIRON, conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent  
Présidente de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

#### **[Abonnez-vous aux invitations des commissions permanentes](#)**

Souscrivez à la liste d'envoi électronique des commissions permanentes de la Ville de Montréal et soyez à l'affût des consultations publiques en cours. Il suffit de remplir ce [formulaire](#) en indiquant les sujets qui vous intéressent.